

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du 15/11/2021

Président : M. FOPPIANI

Présents : Mme POLICON MM. TAVENOT – ALVES - GUERCHOUN

Assiste : M. KATANGA

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

IMPORTANT : DANS TOUS LES DOSSIERS, LES MINEURS CONVOQUES DOIVENT OBLIGATOIREMENT ETRE ACCOMPAGNES D'UN ADULTE.

JEUNES

U16- COUPE AMITIE - CHOISY LE ROI AS 4 / LE PERREUX FR 2 Du 17/10/2021

Reprise du dossier

Réclamation du club de **LE PERREUX FR 2**

Sur la participation et la qualification de l'ensemble des joueurs du club de **CHOISY LE ROI AS 4** susceptibles d'avoir participé à la dernière rencontre officielle disputée par les équipes supérieures de leur club, celles-ci ne jouant pas de match officiel le même jour ou le lendemain.

Considérant, après vérification, qu'aucun des joueurs du club de **CHOISY LE ROI AS 4** figurant sur la feuille de match de la rencontre en rubrique, n'a participé à la dernière rencontre officielle des équipes supérieures du club qui ne jouaient pas ce jour ou le lendemain et qui s'est déroulée le 10/10/2021 **au titre du championnat U16 – R3/D entre ST MAUR VGA 1 et CHOISY LE ROI AS 1**

Quant aux équipes 2 et 3, ces dernières jouaient le même jour.

La commission rejette la réserve comme non fondée.

Réclamation du club de **LE PERREUX FR 2**

Sur la participation et la qualification de l'ensemble des joueurs du club de **CHOISY LE ROI AS 4** susceptibles d'avoir participé aux deux dernières rencontres officielles de championnat disputées par les équipes supérieures de leur club,

Jugeant en premier ressort

Considérant, après vérification, qu'aucun des joueurs du club de **CHOISY LE ROI AS 4** figurant sur la feuille de match de la rencontre en rubrique, n'a participé aux 2 dernières rencontres de championnat des équipes supérieures du club et qui se sont déroulées le 26/09/2021 et le 10/10/2021 **au titre des championnats U16 – R3/D, U16, D3/C et U16-D4/A**

Le 26/09/2021 entre CHOISY LE ROI AS 1 et BOULOGNE BIL. AC3

Le 26/09/2021 entre CHOISY LE ROI AS 2 et VAL DE FONTENAY AS

Le 26/09/2021 entre CHOISY LE ROI AS 3 et CAP CHARENTON AS 2

Et

Le 10/10/2021 entre CHOISY LE ROI AS 1 et VGA SAINT MAUR 1

Le 10/10/2021 entre CHOISY LE ROI AS 2 et VGA SAINT MAUR 3

Le 10/10/2021 entre CHOISY LE ROI AS 3 et FC MAROLLES

La commission dit qu'aucune infraction aux dispositions de l'article 7.9 Titre II du R.S.G du District V. D. M. n'est à relever à l'encontre du club de **CHOISY LE ROI AS 4**

Rejette la réserve comme non fondée et confirme le résultat acquis sur le terrain.

U16- D4 – A - CHOISY LE ROI AS 3 / ORMESSON US 2 Du 07/11/2021

Réserve du club de **ORMESSON US 2**

Sur la participation et la qualification de l'ensemble des joueurs du club de **CHOISY LE ROI AS 3** sur le fait que le club de **CHOISY LE ROI AS 3** a refusé de procéder au contrôle des licences et de présenter les PASS Sanitaires avant la rencontre

La commission convoque pour sa réunion du 29/11/2021 à 17h 30 :

CHOISY LE ROI AS 3 :

- M. BILINGI Lunkinga, éducateur et arbitre de CHOISY LE ROI AS 3
- M. BOUKEDID Islam, capitaine
- M. Le président ou son représentant

ORMESSON US 2 :

- M. CORDEIRO Miguel, éducateur
- M. BOU Gonsan, capitaine
- M. Le président ou son représentant

Présence obligatoire.

SENIORS

SENIORS – D3 /B - BRY FC 1 / O. PARIS ESPOIR 1 Du 07/11/2021

Réserve technique du club de **O. PARIS ESPOIR 1**

Sur le fait du changement d'arbitre de touche pendant la rencontre du club de **BRY FC 1**

La commission convoque pour sa réunion du 29/11/2021 à 18h00 :

BRY FC 1 :

- M. LOUIS Bruno, arbitre officiel
- M. GRACIA Pedro, capitaine
- M. Le président ou son représentant

O. PARIS ESPOIR :

- M. SEMEDO VEIGA Helder, capitaine
- M. Le président ou son représentant

Présence obligatoire.

SENIORS – D4 /B - FC VITRY ACADEMIE 1 / BRY FC 2 Du 07/11/2021

Réserve du club de **BRY FC 2**

Sur le fait que le terrain de la rencontre n'était pas tracé ainsi que l'absence des poteaux de corner.

La commission convoque pour sa réunion du 29/11/2021 à 18h30 :

FC VITRY 94 ACADEMIE 1:

- M. GBAGUIDI Ahohouindo
- M. KALAY Bilal, capitaine
- M. Le président ou son représentant

BRY FC 2 :

- M. VALERY Scott, capitaine
- M. Le président ou son représentant

Présence obligatoire.